Desjardins
Caisse du Complexe Desjardins

APPEL DE PROJETS

VOUS AVEZ UN PROJET POUR NOTRE COMMUNAUTÉ?

VOUS POURRIEZ BÉNÉFICIER D'UNE CONTRIBUTION FINANCIÈRE!

La caisse Desjardins du Complexe Desjardins lance un appel de projets dans le cadre de son Fonds d'aide au développement du milieu. Cette information s'adresse aux organismes souhaitant soumettre une demande d'aide financière pour réaliser un projet structurant pour la communauté du secteur couvert par la Caisse.

FONDS D'AIDE AU DÉVELOPPEMENT DU MILIEU

La Caisse participe activement au développement socio-économique de sa communauté par le biais, entre autres, de son Fonds d'aide au développement du milieu (FADM) qui permet de redistribuer une partie des excédents réalisés.

Les membres contribuent ainsi à l'éclosion de projets structurants qui répondent à des besoins et enjeux socio-économiques des membres et partenaires notre communauté.

200 000 $

en appui à des projets structurants pour notre communauté

PÉRIODE
POUR SOUMETTRE DES PROJETS

> 1er décembre 2022 au 1er février 2023

POUR SOUMETTRE VOTRE PROJET

ÉTAPE 1 – PRENDRE CONNAISSANCE DES CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ

> L'organisme demandeur est membre de la Caisse ou membre Desjardins et soumet un projet ayant des retombées concrètes et structurantes pour la communauté.

> L'organisme est une corporation à but non lucratif légalement constituée ou une coopérative locale.

> Le projet est en lien avec la mission, les valeurs et les priorités d'investissement de la Caisse, présentés dans sa Politique d'investissement (https://www.desjardins.com/votre-caisse/engagement-communaute/?transit=81530500).

> La Caisse aura accès aux états financiers vérifiés de l'organisme

PRIORITÉS D'INVESTISSEMENT DE LA CAISSE

Le conseil d'administration a adopté un plan d'engagement et de proximité.
Les priorités suivantes ont été établies et influenceront le choix des projets parmi ceux reçus :

> Le développement économique et la main d'œuvre : Le territoire de la caisse a un potentiel touristique et économique attrayant pour la région. Également, située au centre-ville, la caisse souhaite donner l'accessibilité à l'emploi pour les personnes immigrantes.

> La justice : La caisse souhaite promouvoir l'accessibilité à la justice.

> La persévérance scolaire chez les jeunes : La jeunesse, la réussite académique et la persévérance scolaire sont des valeurs précieuses pour les membres et non-membres. La Caisse a à cœur de former la relève.

> La santé et les bonnes habitudes de vie : Le territoire de la caisse abonde de personnes vulnérables, la santé préventive et mentale sont des priorités importantes pour nos membres et non-membres.

> Accessibilité au logement : Suite à la consultation des membres via AccèsD en août 2022, l'accessibilité au logement est une grande réflexion pour nos membres et clients.

> Développement durable : La caisse portera une attention particulière aux promoteurs de projets qui auront pris en considération la perspective du développement durable dans leurs activités.

ÉTAPE 2 – JOINDRE UN RÉSUMÉ DE VOTRE PROJET ET LES DOCUMENTS LIÉS

> Objectifs du projet, clientèle visée, territoire touché et résultats attendus

> Caractère novateur du projet et besoins de la communauté auxquels il répond

> Retombées du projet

> Calendrier et budget

> Financement du projet, coûts de réalisation, autres sources de financement et montant demandé à la Caisse

> Visibilité octroyée à la Caisse

> Derniers états financiers

> Liste des membres du conseil d'administration

> Tout autre document jugé opportun

ÉTAPE 3 – TRANSMETTRE VOTRE PROJET

Pour déposer une demande, veuillez compléter le formulaire de demande de partenariat situé sur le microsite de la caisse (https://www.desjardins.com/votre-caisse/engagement-communaute/?transit=81530500) dans la section Engagement dans la communauté.

Indiquez la mention **« appel de projet 2022-2023 »** dans l'intitulé de votre demande.

« ENGAGÉS DANS DES PROJETS D'ICI »

PROCESSUS DÉCISIONNEL

Les projets soumis seront analysés par le comité de gouvernance et éthique, composé d'administrateurs de la caisse.

Les recommandations faites par ce comité seront ensuite soumises au conseil d'administration afin de sélectionner les projets.

Ces projets seront par la suite soumis pour vote à nos membres et clients lors de l'Assemblée générale annuelle de la Caisse, **en avril 2023.**

Un délai minimal de **deux mois à partir de la date de fin de l'appel** de projets est à prévoir avant d'obtenir une réponse à votre demande.

Nous souhaitons vous remercier et vous exprimer notre reconnaissance pour votre engagement dans la communauté. Soyez assurés de notre volonté à nous investir de façon coopérative et concrète auprès de nos membres et de notre collectivité.

OUTILS DE RÉFÉRENCE

Avant de remplir ce formulaire, veuillez-vous assurer de prendre connaissance de la ***Politique d'investissement*** de la Caisse disponible sur le microsite de la caisse dans la section Engagement dans la communauté

https://www.desjardins.com/votre-caisse/engagement-communaute/?transit=81530500

POUR PLUS D'INFORMATIONS

Cindy Magali Jourson
Conseillère communication et vie associative

cindy.magali.jourson@desjardins.com